Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-215600974-20251128-2025_50-DE

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE du 28 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le quatorze novembre deux mil vingt-cinq, s'est réuni à la salle du conseil en mairie, sous la présidence de M. LE CALVÉ Pascal, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 19

Étaient présents :
M. LE CALVE Pascal, Mme BONNEC Katia, Mme PUREN Isabelle, M. LOTHORE Jean-Paul, Mme DURIEZ Christine, Mme JACOB Marina, M. HERVE Kervadec, Mme SIMON Julie, Mme MORVILLE-HEURTEBIS Anne, Mme GOBLET Gaëlle, M. LESCOP Thierry, Mme PINEAU Annick, M. COSTA Sébastien, M. MALLET Patrick, M. LOTHORE Jean Michel, Mme LEMEL Evelyne, Mme HIVERT Cathy, M. JOSSE Sylvain, Mme ROBINO-JUCHAT Floriane.

Avaient donné pouvoir :
Mme MICHEL Martine a donné pouvoir à Mme LEMEL Evelyne.
M. DANIEL Jean-Louis a donné pouvoir à M. COSTA Sébastien.
Mme LE MENTEC Stéphanie a donné pouvoir à M. LOTHORE Jean Michel.
M. BOBIK Sébastien a donné pouvoir à M. MALLET Patrick.
M. SAINT-JALMES Yves a donné pouvoir à M. LESCOP Thierry.
M. LESIEUR Arnaud a donné pouvoir à Mme BONNEC Katia.

Étaient absents excusés : Mme RIBET Valérie, M. DIERCKX Alexandre.

Mme DURIEZ Christine a été désignée secrétaire de séance.

N°	OBJET
2025-50	**AQTA - rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.**

1. L'eau potable :

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le service public d'alimentation en eau potable (compétence « distribution ») est de la compétence d'AQTA et les compétences « production » et « transport » relèvent du syndicat mixte Eau du Morbihan.

Sur le territoire de d'AQTA, l'exploitation du service de distribution est déléguée depuis le 1er janvier 2022 à la société SAUR par un contrat d'affermage de 11 ans.

Le Maire rappelle les principaux éléments présentés par le rapport :
- Territoire de 24 communes ;
- Volume d'eau mis en distribution : 5 889 888 m3 ;

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-215600974-20251128-2025_50-DE

- Volume d'eau facturé : 5 331 331 m3 ;
- Nombre d'abonnés : 75 217 ;
- Linéaire du réseau : 1 646 kms ;
- 9 réservoirs d'une capacité totale de 5 650 m3 (dont celui de Mané Pages de 500 m3) ;
- Rendement global : 91,04 % ;
- 4 210 mètres linéaires de canalisations ont été posées (renouvellement, renforcement et extensions) ;
- Taux de conformité vis-à-vis des paramètres microbiologiques : 100 % ;
- Taux de conformité vis-à-vis des paramètres physico-chimiques : 100 %.

Les indicateurs financiers sont les suivants :

	2022	2023	2024
Recettes de fonctionnement	13 895 660 €	10 856 670 €	9 599 872 €
Dépenses de fonctionnement	5 715 114 €	6 083 376 €	6 119 662 €
Dette en capital au 31/12	1 300 470,46 €	701 398,33	477 431,81 €
Annuité de remboursement en capital	781 093,37 €	599 072,13 €	223 966,52 €
Annuité de remboursement en intérêts	57 647,62 €	29 385,91 €	13 405,25 €
Recettes liées aux ventes d'eau	6 321 990,03 €	5 325 441,39 €	6 853 922 €
Travaux (investissements)	3 411 532,46 €	3 194 990,23 €	3 134 555,00 €

La facture de 120 m3 est estimée à 261,29 € TTC soit 2,18 € TTC le m3.

2. L'assainissement collectif :

Sur le territoire de d'AQTA, l'exploitation du service de distribution est déléguée à la société VEOLIA par un contrat de concession de service public prévu du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2032.

Monsieur le Maire rappelle les principaux éléments présentés par le rapport :

- Territoire de 24 communes ;
- Nombre d'abonnés : 62 011 ;
- Linéaire du réseau : 917 895 ml ;
- 380 postes de refoulements ;
- 15 stations d'épurations.

Les stations d'épuration sont les suivantes :

- Auray : 40 000 équivalents habitants (EH)
- Carnac : 60 000 EH ;
- Camors : 1 400 EH ;
- Hoedic : 900 EH ;
- Houat : 1 200 EH ;
- Landaul : 1 500 EH ;
- Landévant : 7 580 EH ;
- Locoal-Mendon : 4 400 EH ;
- Ploemel : 7 000 EH ;
- Plouharnel : 28 500 EH ;
- Quiberon : 60 000 EH ;
- Plumergat : 800 EH ;
- Pluvigner : 5 000 EH et 500 EH ;
- Saint-Philibert : 21 500 EH.

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-215600974-20251128-2025_50-DE

9 industries sont raccordées aux stations d'épurations : SAS Kervadec, Alré Viandes, Merkel Freudenberg, Delifrance, Delices du Chef, PAM, Usine d'incinération de Plouharnel, Ouest Production (Belle Illoise) et Bretagne Chrome.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de contrôles des branchements	964	2 096	2 533	2 433	3 190	4 169	3 232	3 995	4 266	4 775
Taux de conformité	73 %	80 %	81 %	69 %	71 %	65 %	68 %	64 %	70 %	68 %

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Travaux d'extension (ml)	4 524	5 165	10 985	1 815	9 102	4 875	2 118	2 342
Travaux de renouvellement (ml)	7 520	5 535	19 625	5 875	20 814	17 856	17 135	13 508
Branchements neufs réalisés	185	171	198	157	162	264	264	195
Linéaire curé en km	25,8	38,11	16.27	14.35	104.9	89.5	33,9	60,2
% linéaire curé	5,40	5,83	2,50	2,15		13		8,7

Les indicateurs financiers sont les suivants :

	2022	2023	2024
Recettes de fonctionnement	11 674 420	10 671 742	9 695 246
Dépenses de fonctionnement	5 830 772	6 098 244	7 204 921
Dette en capital au 31/12	22 194 749,01	21 350 307,02	24 464 233,91
Annuité de remboursement en capital	2 183 556,60	2 144 441,99	1 886 073,11
Annuité de remboursement en intérêts	255 954,23	337 634,99	362 407,50
Travaux (investissements)	13 878 614,04	12 549 380,72	12 134 741

La station d'épuration de Landévant a été mise en service en 1991 pour traiter les eaux de 7 580 équivalents habitants, correspondant à des charges de 600 m3/j et 455 kgs de DBO5/j. En 2024, elle a traité 296 782 m3 d'eaux usées soit 136 % de sa charge hydraulique. La charge organique maximale reçue par jour était de 270 kgs par jour. Elle a produit 58,3 tonnes de matières sèches qui ont été épandues.

La commune de Landévant compte 1 474 abonnés au réseau d'assainissement collectif. En moyenne, il y a 2,4 habitants par ménage à Landévant ce qui fait une population raccordée à la station d'épuration estimée à 3 537 habitants. Il est estimé qu'un habitant produit 40 grammes de matières sèches par jour soit 14,6 kgs par an. On peut donc estimer que la population raccordée produit 51,6 tonnes de matières sèches par an. A cela, s'ajoutent les rejets de l'industriel Délifrance.

A Landévant, la facture type de 120 m3 s'élève à 436,31 € TTC soit 3,64 € TTC le m3.

3. L'assainissement autonome :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur LOTHORE Jean-Paul, adjoint à l'environnement.

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-215600974-20251128-2025_50-DE

Le Maire rappelle les principaux éléments présentés par le rapport :

- 11 503 installations pour une population estimée à 25 692 habitants ;
- 11 489 visites de contrôle depuis 2014 dont 1 367 conformes (12%).

Le SPANC accorde à certains usagers une aide financière. En 2024, une aide financière totale de 121 624 € TTC a été accordée pour 23 dossiers.

L'intégralité du document est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes dans la rubrique « Rapports d'Activités ».

Le Conseil Municipal prend acte du RPQS du service public d'eau potable, du service d'assainissement collectif et du service d'assainissement autonome d'AQTA.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal LE CALVE

